

De l'inspection générale des manufactures à la guerre d'Indépendante américaine ou la destinée extraordinaire de Jean Holker fils

La communication présentée aujourd'hui aborde un aspect méconnu de la guerre d'Indépendance américaine et s'insère dans une histoire plus générale tout aussi ignorée, à savoir la migration jacobite. En effet, l'Europe de la fin du XVII^e siècle a vu s'exacerber les passions religieuses. Deux migrations forcées de populations, quasiment simultanées en sont résultées : l'exode des Protestants consécutif au traité de Fontainebleau en 1685, plus connu sous le nom de révocation de l'édit de Nantes, d'une part et la migration des partisans du roi d'Angleterre Jacques II Stuart – les Jacobites – à la suite de la défaite de celui-ci à la bataille de la Boyne en 1690 et du traité de Limerick en 1691, d'autre part.

Ces deux exodes se sont donc pratiquement croisés, mais si le premier épisode est bien connu, le second l'est beaucoup moins, même s'il constitue l'un des événements majeurs du « vol des oies sauvages ». Il s'agit des persécutions et des proscriptions dont furent victimes dès la fin du XVII^e siècle les Jacobites, pour la plupart Irlandais et exceptionnellement Ecossais ou Anglais. Plus de 50 000 Jacobites furent ainsi contraints de s'exiler en France pour fuir l'oppression édictée par les lois pénales à l'encontre des catholiques qui entraînent, cas unique dans l'histoire de l'Europe moderne, l'exode de toute une aristocratie¹. A l'instar des Protestants dans les pays du Refuge, les Jacobites ont manifesté un dynamisme hors du commun, notamment avec quelque 25 000 soldats engagés dans les régiments irlandais au service du roi de France, la fameuse brigade irlandaise. Mais cette glorieuse renommée ne doit pas occulter pour autant d'autres destinées tout aussi remarquables dans l'Eglise, la haute administration et dans l'extraordinaire essor des activités économiques du royaume de France. Les Jacobites se sont ainsi distingués dans le grand commerce maritime, qu'il s'agisse des armements en course, des armements à destination de l'Europe, des colonies d'Amérique, de l'Océan Indien et même des lointains comptoirs de la Chine, notamment au sein de la Compagnie des Indes ou encore de la traite des Noirs. Dans les activités industrielles, les Jacobites ont apporté leurs nombreuses compétences et par des transferts de technologie ont largement contribué au développement de leur pays d'accueil. Il en fut ainsi dans les mines de plomb, de charbon, de cuivre et d'argent, notamment en Bretagne, en

¹ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, Une élite insulaire au service de l'Europe. Les Jacobites au XVIII^e siècle, *Annales E.S.C.*, sept.-oct. 1973, p. 1097-1122.

Bourgogne, en Alsace ou encore en Provence.

D'autres transferts de technologie sont à signaler dans les fours à feu continu des verreries et les faïenceries avec l'utilisation du charbon de terre à la place du bois et une conception entièrement nouvelle de ces fours. La verrerie de Pierre Mitchell à Bordeaux a ainsi perduré pendant près de deux siècles et la faïencerie de William Sturgeon à Rouen a été l'occasion pour tous les manufacturiers de Normandie de progresser dans l'art de leur métier.

De plus, quelques Jacobites se sont intéressés aux industries métallurgiques et chimiques, notamment avec la fabrication de l'acide sulfurique, l'exploitation des poudres et salpêtres en Lorraine et le traitement de potasses en région bordelaise. Dans l'industrie textile, l'apport des Jacobites est encore plus saisissant avec l'introduction du machinisme et les immenses progrès de productivité qui en sont résultés.

Phénomène remarquable : la plupart de ces manufactures ont été créées en synergie avec des membres de la noblesse française qui ont ainsi été amenés à participer activement à la vie économique du royaume et à favoriser l'émergence d'une noblesse d'affaires. Autrement dit, ce que les rois de France n'avaient jamais pu obtenir malgré un nombre impressionnant d'ordonnances édictées pour inciter la noblesse à s'intéresser aux activités économiques, les Jacobites y sont parvenus et ont ainsi contribué à faire d'une partie du second ordre une catégorie sociale ouverte et dynamique, contrairement aux récurrentes et trompeuses images d'Epinal.

En bref, les vaincus de la Boyne sont les témoins d'une immigration parfaitement réussie dans leur pays d'accueil grâce à leur indéniable capital de sympathie – des catholiques persécutés pour leur foi dans le pays du roi très chrétien – à leur remarquable réseau relationnel, à leur sens des affaires, à leur maîtrise de la technologie britannique.

Dans ce flux migratoire de proscrits particulièrement frappant pour l'époque, un Jacobite anglais, Jean Holker, puissamment aidé par son père John Holker, allait jouer un rôle de premier plan dans l'essor de l'industrie textile française et en tant qu'inspecteur général des manufactures avant de devenir diplomate en Amérique et de participer de façon très originale à la guerre d'Indépendance.

I – Jean Holker inspecteur général des manufactures.

Le corps des inspecteurs des manufactures a pendant longtemps été à peu près totalement méconnu, mais il vient de faire l'objet d'une réhabilitation novatrice tout à fait remarquable grâce aux recherches de Philippe Minard². Ces sortes de fonctionnaires n'ont évidemment rien à voir avec nos inspecteurs du travail. Créés à l'initiative de Colbert, ils étaient chargés de contrôler la qualité des produits industriels, une sorte de « contrôle

² Philippe MINARD, *La fortune du colbertisme*, Paris, 1998.

qualité » avant l'heure, de recenser la production autrement dit un embryon de statistiques et enfin d'assurer la diffusion des progrès techniques. Ils étaient donc susceptibles d'aider efficacement les manufacturiers dans l'amélioration de leur fonctionnement et de leur production. C'est John Holker père qui a obtenu de haute lutte la fonction « d'inspecteur général des manufactures ». Compte tenu de l'importance de ce personnage et de sa proximité avec son fils, il est nécessaire d'en dire quelques mots. Il est Anglais et travaille dans les manufactures de Manchester quand le petit-fils de Jacques II, Charles Edouard Stuart, investit cette ville en 1745 avec ses partisans en vue de reconquérir son royaume au cours d'une malheureuse expédition. Immédiatement, Holker s'engage auprès de Charles Edouard, mais l'entreprise tourne mal et se termine à Culloden par une cuisante défaite au cours de laquelle il est fait prisonnier. Il est emmené à Londres et ses jours sont comptés, il s'évade avec un compagnon d'infortune, se réfugie en France et s'engage dans le régiment d'O'Gilvy. Mais sa vocation n'est pas l'armée. Après quelques années de service, il fait la connaissance d'un inspecteur des manufactures à Rouen qui perçoit très vite les importantes compétences de l'intéressé et le présente à Trudaine, alors directeur du commerce. Les deux hommes comprennent rapidement tout l'intérêt de ce personnage à qui le gouvernement français confie alors une véritable mission de contre-espionnage industriel en Angleterre. Holker part courageusement pour la Grande-Bretagne à la fin de l'année 1751 et en ramène un important outillage ainsi qu'une dizaine de techniciens hautement qualifiés pour lesquels a été créée près de Rouen, à titre d'essai, une manufacture d'étoffes « *façon d'Angleterre* ». L'expérience se révéla tout à fait positive et Holker fut même conduit à créer un deuxième établissement. Très vite, il devient le grand maître d'oeuvre de l'industrie textile en France, parcourant sans cesse le pays pour faire connaître aux entrepreneurs français les dernières données de la technologie d'outre-Manche et procéder à la mécanisation de cette industrie. Son dynamisme et ses compétences furent récompensés et il ne tarda pas à être nommé inspecteur général des manufactures aux appointements de 8000 livres par an et, ne perdant pas de vue son intérêt personnel, il sollicita et obtint une pension de réversion pour sa future veuve. Ce poste sur mesure constituait manifestement une première dans l'administration des manufactures, mais Holker bénéficia d'un deuxième privilège : il fut en effet autorisé à continuer ses activités privées de manufacturier parallèlement à ses responsabilités publiques, ce qui de nos jours s'appellerait un conflit d'intérêt. A partir de 1764, John Holker est accompagné par son fils Jean pour lequel il avait obtenu la survivance de sa charge. Au mois de janvier 1766, Jean Holker et ses parents accèdent à la nationalité française,³ tandis que John Holker père parfait son assimilation au sein de la société française par l'obtention de lettres de reconnaissance de noblesse en 1774.⁴ Pour parfaire

³ A.N. O¹ 233, f° 335.

⁴ B.N. Nouveau d'Hozier 188 et A.D. Seine Maritime C 2312, f° 174-175 lettres de reconnaissance de noblesse du mois de novembre 1774.

son insertion en France, Jean Holker se marie à Rouen le 26 avril 1769 avec Marguerite Quesnel, fille d'un riche négociant et échevin rouennais.

Ce fils, né en 1745, devint lui-même inspecteur général des manufactures en 1777 et Trudaine conscient des récentes innovations techniques des sieurs James Hargreaves, Richard Arkwright, Thomas Highs et décida de l'envoyer en Angleterre pour « y *surprendre les derniers secrets anglais.*»⁵. Il s'agissait en fait d'une nouvelle et dangereuse mission d'espionnage industriel, comme l'avait fait son père une vingtaine d'années auparavant. Jean Holker se rendit en Angleterre à la fin de l'année 1771 pour un séjour de plusieurs mois. Suivant les recommandations de son père, il ramena en pièces détachées un exemplaire d'une de ces fameuses "spinning jennies" qui fut remontée dans la manufacture de Sens. Compte tenu d'un encombrement relativement réduit, son transfert en France s'effectua sans trop de difficultés. En effet, elle se composait d'une vingtaine de montants de bois, d'une roue en bois d'une dimension comparable à celle d'un rouet à main et d'un ensemble de tringles métalliques nombreuses mais courtes.⁶ La nouvelle mécanique se répandit rapidement à Rouen, à Vernon, à Bourges, à Amiens et par la suite en Champagne, dans le Languedoc, le Lyonnais, la Picardie, l'Anjou, le Berry. Le principal progrès apporté par la spinning jenny par rapport au rouet était une augmentation considérable de la productivité : 1 à 20 environ sans perte de salaires pour les fileuses.⁷ Alors qu'il fallait quatre ou cinq ouvrières pour filer neuf livres de fil en huit jours, une seule ouvrière devenait suffisante pour filer la même quantité au cours d'une semaine. Le coût du fil passait de 25 livres 14 sols à 14 livres 17 sols avec la nouvelle machine.⁸ Pour mieux connaître les innovations conçues par le fils Holker, il est possible de se reporter à un mémoire rédigé par son père en 1774, qui résume bien la part des trouvailles revenant au fils :

⁷

"Il a établi à Sens une mécanique, très simple, très peu coûteuse, par le moyen de laquelle une femme file sur trente fuseaux à la fois un fil plus fin et plus uni qu'avec le rouet ordinaire et en expédie autant que six à sept fileuses... Il a fait construire à Rouen des moulins pour fabriquer des cartons pour les apprêts des petits lainages que nous n'avions jamais pu imiter ; il a monté également à Amiens des presses à chaud d'une nouvelle construction pour donner aux étoffes le lustre qu'on admire dans celles d'Angleterre... Il se propose aussi d'établir en Languedoc et autres provinces des manufactures de couperose, de blanc de céruse, d'alun, différentes branches de

⁵ Germain MARTIN, *La grande industrie en France sous Louis XV*, Paris, 1900, p. 292.

⁶ Xavier Linant de Bellefonds, *Les techniciens anglais dans l'industrie française au XVIII^e siècle*, Thèse, Droit, Paris, 1971, p. 204.

⁷ Serge CHASSAGNE, *Le coton et ses patrons, 1760-1840*, Paris, 1991, p. 184. L'exemple donné par cet auteur est éloquent : une ouvrière aux mécaniques à filer le coton à Rouen gagne deux à trois fois plus qu'une fileuse au rouet d'Avignon.

⁸ Pierre DARDEL, *Commerce, industrie et navigation à Rouen et au Havre au XVIII^e siècle*, Rouen, 1966, p. 62-63.

*quincaillerie et de perfectionner en général les apprêts des étoffes. Maintenant il s'occupe à monter à Rouen des blanchisseries sur de nouveaux principes par le moyen desquels les opérations seront moins longues, moins coûteuses et les toiles plus ménagées que par la méthode ordinaire.*⁹

A la même époque, Jean Holker avec l'aide de son père créa la première manufacture française de vitriol et réussit ainsi à libérer la France de la tutelle de l'Angleterre qui détenait alors le monopole de la production mondiale de l'acide sulfurique. La nouvelle manufacture fut une réussite ainsi que le note Jean Holker dans une lettre adressé à Trudaine pour exposer ses projets en vue de l'obtention de quelques avantages supplémentaires et d'un arrêt confirmant celui de 1768 ayant autorisé la création d'une manufacture d'huile de vitriol, eau forte et autres drogues accessoires au faubourg Saint Sauveur.¹⁰ Il poursuivait sa requête en expliquant qu'il voulait baisser ses prix afin de se lancer dans l'exportation et sollicitait pour ce faire deux faveurs. La première demande consistait à obtenir une exemption totale des droits d'entrée sur le salpêtre jusqu'à concurrence de soixante dix milliers de livres par an au lieu des trente milliers initialement accordés. En effet, pour vendre à l'étranger, il faut produire bon marché et donc supprimer les droits d'entrée sur les matières premières nécessaires à la fabrication de la denrée à exporter. La deuxième sollicitation d'Holker concernait l'attribution d'une clause générale de compétence à l'intendant de la province pour tous les litiges liés à l'exécution du travail. Trudaine comprit parfaitement le message, comme en témoigne l'arrêt du Conseil du 4 décembre 1775 qui confirmait les sieurs Chatel et compagnie dans la jouissance des privilèges déjà accordés et répondait en tout point aux exigences d'Holker.¹¹

Du fait de ses hautes fonctions, de ses relations professionnelles, de son expérience, Jean Holker connaissait beaucoup de monde et avait déjà effectué un nombre considérable de voyages en France, en Angleterre, en Suisse, en Flandre autrichienne. Or, à la même époque, le ministre des affaires étrangères, Vergennes, cherchait à envoyer en Amérique une personnalité apte à le renseigner discrètement sur la situation réelle des Anglais, notamment sur le plan militaire et sur les intentions du Congrès et de ses chefs, mais qui fût simplement un commerçant faisant des affaires pour ne pas attirer l'attention des autorités britanniques. Pour cette recherche, le ministre s'adressa à Le Ray de Chaumont, un négociant et riche financier, lui-même en relation avec Jean Holker et très engagé dans les affaires auxquelles la guerre d'Amérique donnait lieu depuis un an. C'est lui qui proposa à Vergennes la candidature de Jean Holker. Ce dernier paraissait l'homme de la situation et sous couvert, à l'origine, d'une mission diplomatique non

9 Archives du ministère des Affaires étrangères, personnel, vol. 39, 1ère série, mémoire de Holker père de 1774.

10 A.N.F¹² 1506, lettre de Jean Holker fils à Trudaine du 20 octobre 1775.

11 A.N. F¹² 27-28, f° 169-171.

avouée, puis officielle par la suite, en tant que consul général de France à Philadelphie, Jean Holker fut appelé en réalité à devenir le véritable patron du « complexe militaro-industriel » français en Amérique pour utiliser un langage actuel.

II - Jean Holker consul général de France et agent général de la Marine royale de France.

Sa mission lui fut définie très rapidement : il devrait *“regarder aux dispositions du Congrès et de ses chefs, à celles des Congrès provinciaux, à leurs ressources en argent, en troupes de terre, en marine, au mouvement commercial que pourrait offrir leurs ports ; il s’enquerrait du traitement que trouverait de la part des États-Unis une nation prête à soutenir leur cause ; il nous renseignerait enfin aussi précisément que possible sur la situation vraie des Anglais.”*¹² L’instruction verbale donnée à Jean Holker le 25 novembre 1777 consistait à s’assurer que les États-Unis n’accepteraient aucune proposition de l’Angleterre et à *“éloigner les principaux du Congrès de faire la paix avec la métropole autrement que sur le pied de l’indépendance absolue et sous la condition que d’autres nations seraient garantes de cette paix, sans cela trop facile à rompre de la part de cette métropole, restée maîtresse du Canada, de la Floride, de la Nouvelle-Ecosse.”*¹³ Au moment du départ pour l’Amérique de Jean Holker, la France apprend l’heureuse victoire remportée par le général Gates le 17 octobre à Saratoga et dès lors la mission du nouveau diplomate en sera facilitée : il pourra se présenter plus utilement et annoncer plus nettement aux Américains *“les preuves effectives des dispositions favorables de la maison de Bourbon.”*¹⁴ Malgré ces avantageuses promesses, le chargé de mission français n’est guère crédible et le Congrès s’inquiète auprès de ses correspondants à Paris de la représentativité de ce messenger qui n’a pas reçu les lettres officielles en usage dans le monde diplomatique. Pendant ce temps, le roi de France a signé un double traité de commerce et d’amitié avec les États-Unis le 6 février 1778. Le 31 mars suivant, l’administration royale informe Jean Holker de l’évolution de la situation en ces termes : *“Lors de votre départ pour l’Amérique septentrionale, vous avez été chargé d’assurer les membres du Congrès de toute l’affection que le Roi portait aux États-Unis, ainsi que les dispositions où était Sa Majesté de leur en donner des preuves dès que les circonstances le permettraient. Le Roi ne doute pas que vous n’ayez exécuté ponctuellement ses ordres. Les effets ont suivi de près les promesses dont vous étiez porteur, Sa Majesté ayant signé le 6 février dernier un traité de commerce et d’amitié avec les députés du Congrès. Je crois devoir vous en informer, Monsieur, afin de vous mettre à même de consolider la*

12 Archives du ministère des Affaires étrangères, États-Unis, tome 2, correspondance politique.

13 Instruction verbale donnée à M. Holker le 25 novembre 1777 (États-Unis, tome 2, n° 144 et 144 bis), citée par Henri Doniol, *Histoire de la participation de la France à l’établissement des États-Unis d’Amérique*, tome 2, p. 616, Paris, 1886-1892.

14 A. Lasseray, *Les Français sous les treize étoiles (1775-1783)*, Paris, 1935, p. 56-57.

*confiance que vous avez certainement éprouvée de la part des Américains.*¹⁵

Dès lors, sa première mission est pratiquement terminée et c'est à partir de l'année suivante qu'il commence la seconde, tout à fait officielle celle-là. En effet, il est nommé consul à Philadelphie par provisions du 13 décembre 1779, avec un traitement annuel de 10 000 livres.¹⁶ Le dossier personnel de Jean Holker conservé dans les archives du ministère des Affaires étrangères est plus précis : Jean Holker fut nommé consul de France en Pensylvanie le 15 juillet 1778 par Gérard de Rayneval, "*ministre plénipotentiaire aux États-Unis, qui en avait reçu les pouvoirs du Roi*". C'est en décembre 1779 qu'il fut "*nommé par le Roi consul général pour les états de Pensilvanie, Delaware, New-Jersey et New-York à la résidence de Philadelphie.*"¹⁷ En réalité, Jean Holker va exercer des fonctions tout à fait originales et beaucoup plus étendues que celles d'un consul, au sens diplomatique du terme. Tout d'abord parce dans sa dénomination officielle, il était aussi "*agent général de la Marine royale de France*" chargé d'assurer les subsistances et les fournitures nécessaires au fonctionnement de celle-ci et c'est sans doute sous cette raison sociale qu'il exerçait ses fonctions de patron du complexe militaro-industriel français. Ensuite, parce que le nouveau consul se livra rapidement à des opérations commerciales personnelles qui l'amènèrent, semble-t-il, à démissionner de ses fonctions consulaires dès l'automne 1781¹⁸. En d'autres termes, il devint un brasseur d'affaires au sein desquelles il lui était peut-être difficile de distinguer ses fonctions officielles... L'essentiel de son activité est retracé dans les papiers qu'il a laissés aux États-Unis et qui sont actuellement conservés à la Bibliothèque du Congrès à Washington.¹⁹ Avec le financier, marchand et surintendant des finances Robert Morris, il va gérer l'énorme machine de guerre mise en place pour le financement des dépenses de la guerre d'Amérique. Les responsabilités financières de Jean Holker sont considérables.²⁰ Il est possible d'en donner un modeste aperçu à travers les factures qu'il réglait et les comptes généraux qu'il tenait.

15 Cité par A. Lasseray, *op. cit.*, p. 57.

16 A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris, 1998, p. 350-351.

17 Archives du ministère des Affaires étrangères, personnel, volume 39, 1^{re} série, dossier Holker.

18 Archives du ministère des Affaires étrangères, personnel, volume 39, 1^{re} série, dossier Holker. Cette information est sujette à caution, car nous verrons un peu plus loin qu'en 1783, sa cessation de fonction de consul général ne paraissait pas parfaitement établie.

19 Les Archives Nationales détiennent un microfilm de ces papiers. Un duplicata de ce microfilm est actuellement disponible aux archives départementales de la Gironde, grâce à l'obligeance de sa directrice, mademoiselle Nierinck : qu'elle trouve ici l'expression de notre gratitude. Ces papiers rédigés pour partie en anglais et pour partie en français ne concernent pas seulement la vie de Jean Holker, ils intéressent également les activités de plusieurs négociants bordelais. L'ensemble de ces documents compte vingt rouleaux de microfilm et représente une documentation extrêmement riche, dont nous n'utilisons dans ce travail qu'une toute petite partie.

20 Papiers Jean Holker, 41 volumes de correspondance (1777-1805), bibliothèque du Congrès à Washington, A. N. 415 Mi, vol. 9 et 10, R5, A. D. Gironde 1Mi 3671 R5, f° 1914-1917 et archives du ministère des Affaires étrangères, personnel, volume 39, 1^{re} série, dossier Holker.

<i>Etat général des achats qui ont été faits par le colonel Mitchell pour le service de l'armée française commandée par M. le comte de Rochambeau ²¹</i>	
<i>Matériel</i>	<i>Paiement en dollars</i>
<i>Achat de 14 chevaux</i>	<i>104800</i>
<i>Achat de selles, brides et autres harnais</i>	<i>28600</i>
<i>Achat de caissons</i>	<i>159120</i>
<i>Frais de conduite de chevaux</i>	<i>32618</i>
<i>Achat d'avoine et de maïs pour les chevaux de waggon</i>	<i>89932</i>
<i>Achat de foin et de fourrage pour les chevaux de waggon</i>	<i>74233</i>
<i>Loyer de waggons</i>	<i>1210179</i>
<i>Gages de wagnonniers</i>	<i>44105</i>
<i>Achats de divers objets</i>	<i>38360</i>
<i>Frais de toute espèce occasionnés par les achats, transport et autres</i>	<i>87847</i>
<i>Total</i>	<i>1869794</i>

Un autre document daté du 28 octobre 1780 fait bien apparaître les difficultés de gestion auxquelles se heurtait Jean Holker :

Newport

28 octobre 1780²²

Rapport préliminaire des états qui doivent servir à fournir le compte des agents de M. Holker et de ses demandes pour en liquider l'objet, fait au conseil d'administration du 28 octobre 1780 par le baron de Viomesnil, maréchal des camps et armées et M. Ethis de Corny commissaire des guerres, nommés tous deux commissaires pour cet objet au conseil d'administration du 22 dudit mois.

M. Holker, consul de France et agent général de la Marine, ensuite des réquisitions à lui faites par M. le marquis de La Fayette dès le 17 may et le 30 du même mois, par le ministre du Roy et par le commissaire des guerres envoyé à cet effet, a commis plusieurs agents pour remplir lesdites demandes et aprovisionner l'armée françoise de différents objets relatifs à son service.

M. Holker vient demander le paiement de ses agents. Il n'a pu, dit-il, apporter des états en règle et des pièces justificatives qu'on ne veut lui remettre qu'après qu'il aura soldé.

21 Papiers Jean Holker, 41 volumes de correspondance (1777-1805), bibliothèque du Congrès à Washington, A.N. 415 Mi, vol. 9 et 10, R5 et A.D. Gironde 1Mi 3671 R5, f° 1914-1917

22 Papiers Jean Holker, A.D. Gironde 1Mi 3671, R7, vol. 13 et 14, f°2469

Ses réclamations se portent suivant
un état général à la somme de647 047

Savoir

675 chevaux achetés.....399 905
Loyer des wagons et dépenses accessoires.....145 760
3253 boisseaux de mays embarqués pour l'armée.....12 890
Achat de 20 caissons couverts et 12 découverts.....12 398
Frais généraux de conduite de chevaux, selles, brides et autres.....66 094
Somme égale ...647 047 livres

Malgré l'aperçu de chacun des états, M. Holker observe qu'on ne peut pas en apprécier le montant avec certitude dès à présent ; mais que lors de la liquidation, il se propose de régler chaque objet d'après l'examen particulier qu'il en fera et de ne le payer et solder qu'à vue des pièces justificatives qui lui seront rapportées sur chaque partie de dépense pour en faire former un compte général dans la forme qui lui sera indiquée.

L'inventaire de toutes les pièces à l'appui du compte général du sieur Holker donne une idée de la diversité des activités comptables et financières de l'agent général de la Marine. Nous en extrayons quelques-unes à titre d'exemple :

- une traite des sieurs Harrisson et compagnie du 18 septembre 1781 sur le sieur Holker montant à la somme de 1800 piastres
- une traite desd. sieurs du 17 octobre 1781 sur le sieur Holker montant à 1011 piastres
- un état de diverses traites faites par le sieur Holker pour la liquidation de divers achats de farine pour un montant total de 433 412 livres
- une quittance du 28 novembre 1781 du sieur Robert Morris pour solde de 3000 barils de farine fournis pour le compte du roi et à lui payés par le sieur Holker en 47 traites.
- un contrat en date du 19 may 1781 entre les sieurs Robert Morris et Holker, par lequel ledit sieur Morris reconnaît avoir reçu dudit Holker 53 681 livres tournois en traite sur le sieur Boutin, trésorier de la Marine à Paris pour le montant de 409 barils de farine chargés à bord de la goélette Le Levingston expédiés au Cap français pour le comte du Roy.
- une autorisation du 19 avril 1779 de M. Gérard, ministre plénipotentiaire au sieur Holker pour terminer les discussions relatives au fret du navire la Marie Elisabeth chargé de provisions pour la subsistance de la Martinique.
- un état de situation remis au sieur Holker duquel il apert que douze traites montant 25 000 livres tournois ont été employées, savoir 1° au payement du solde de L'Escadre au sieur Holker montant au 28 mai 1781 à 9850 livres, 2° pour faire face aux frais

*d'armement du brigantin Le Cornwallys pour 15 150 livres.*²³

On perçoit donc que Jean Holker exerçait plusieurs fonctions : banquier, changeur de monnaie, comptable, trésorier payeur général, gestionnaire des affaires maritimes aussi bien civiles que militaires. Un document rédigé au mois d'octobre 1780 par les hautes autorités françaises en Amérique permet de mieux appréhender encore les responsabilités de l'ancien inspecteur général des manufactures. On y voit également la totale confiance dont bénéficiait l'intéressé :

1° Que M. Holker seroit requis de faire dresser lui-mesme incessamment sous ses yeux le compte général des agents employés par ses ordres, suivant le modèle qui lui sera remis, de faire solder tous les états particuliers qui doivent servir à le former et de rassembler toutes les pièces justificatives. M. Holker ayant paru touché du deffaut de succès de l'opération dont il s'agit sera sûrement sensible au témoignage de confiance qui remet absolument entre ses mains les intérêts du Roy sur ces objets. Cette confiance ajoutera encore s'il est possible à l'attention avec laquelle il est capable d'apprécier et de juger le travail des personnes qui ont été employées. Elle donnera plus de droit à son zèle pour s'élever contre les abus s'il y en a eu, et pour obtenir peut-être au profit de Sa Majesté, tant sur les prix d'achat que sur les frais, toutes les réductions et toute l'économie que l'on ne désespère pas de devoir à son intelligence.

2° Qu'il sera remis à cet effet à M. Holker par forme et pour suite d'acompte, la somme de 506 839 livres,... tant pour remplir les engagements pris par M. le chevalier de La Luzerne que pour les intérêts à payer à l'état de Pensilvanie évalués à 1200 livres. Les 502 297 livres en une seule lettre de change au moyen de laquelle M. Holker se procurera, comme il trouvera convenable par les moyens les moins onéreux au Roy, les sommes nécessaires tant en argent dur qu'en papier pour solder les dépenses dont il s'agit...

3° Le compte général qui sera dressé par les soins de M. Holker et sous ses yeux sera divisé en chapitres distincts conformément au modèle qui sera remis à M. Holker ; chaque objet y sera énoncé séparément pour éviter toute espèce d'obscurité, doubles emplois et toutes les pièces justificatives seront visées par lui et le compte général sera visé tant par lui que par M. le chevalier de La Luzerne...

4° Lorsque ce compte sera dressé et appuyé de toutes les pièces qui doivent y être jointes, M. Holker voudra bien le faire parvenir par une voye sure et prompte à l'intendant de l'armée, en y joignant une feuille séparée qui contiendra la balance des avances et acomptes et des dépenses...

23 Papiers de Jean Holker..., vol. 32 et 33, R16, f° 6388-6392.

5° Lorsque ce compte sera dressé et appuyé de toutes les pièces qui doivent être jointes, M. Holker voudra bien le faire parvenir par une voye sure et prompte à l'intendant de l'armée, en y joignant une feuille séparée qui contiendra la balance des avances et acomptes et des dépenses...

6° M. Holker sera requis d'appliquer à cette opération les principes d'économie, à la nécessité desquels les circonstances semblent encore ajouter et d'y faire apporter la clarté et la méthode que les règles de la comptabilité usitée dans le royaume exigent indispensablement.²⁴

Il est alors au faîte de sa gloire et son ami Morris considère même que les Etats-Unis devraient manifester leur reconnaissance à la France pour leur avoir proposé une personnalité d'une telle qualité.²⁵

Mais, comme évoqué plus haut, Holker mena très tôt, parallèlement à ses missions officielles des activités tout à fait personnelles. Il est manifeste, en effet, qu'il a réalisé, dès son arrivée en Amérique, des placements avantageux pour le compte d'un certain nombre de particuliers français, parmi lesquels figurait un de ses coreligionnaires jacobites, Antoine Garvey, très célèbre et important faïencier de Rouen. Dans les papiers d'Holker, on trouve ainsi un document intitulé *Placement de fonds fait à l'Amérique septentrionale par M. Holker en l'année 1778*, dans lequel le même Garvey se plaint que les intérêts promis aient été versés au mois de septembre 1779, c'est-à-dire avec un an de retard.²⁶ Une correspondance expédiée de Rouen le 18 décembre 1779 révèle également que Jean Holker est en relation d'affaires avec le comte de Clonard, éminent représentant des milieux affairistes de la migration jacobite.²⁷ De même encore, une facture en date du 7 novembre 1781 fait apparaître que la manufacture de textile de Sens, dont le fondateur et propriétaire n'était autre que le père de Jean Holker, avait expédié le mois précédent, à destination du continent anglo-américain, 7 caisses de draps de toutes catégories pour un montant de 10 952 livres.²⁸ L'homme d'affaires rouennais de Jean Holker, le sieur Bunel, tient régulièrement son maître au courant des cargaisons qui se succèdent à destination de Philadelphie ou de Baltimore, qu'il s'agisse des produits de la manufacture paternelle de Sens tels que siamoises, rubans, fil à coudre, ballots de toile ou encore de produits de quincaillerie tels que carreaux et verre à vitres.²⁹ Parmi ses clients, il est intéressant de noter la présence de représentants de la colonie jacobite telle que la maison French de Bordeaux.

24 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde 1Mi 3671, R7, vol. 13 et 14, f° 2473-2474, directives données à Jean Holker le 28 octobre 1780 par Vioménil, Ethir de Corny, le comte de Rochambeau, de Tarlé, le chevalier de Chastellux et de Béville.

25 Thomas J. SCHAEFER, *France and America in the Revolutionary Era, The life of Jacques-Donatien Le Ray de Chaumont*, Berghahn books, 1995.

26 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, R 17, vol. 34 et 35, f°6604-6605.

27 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde 1Mi 3671, R4, vol. 7 et 8, f° 1264-1265.

28 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde 1Mi 3671, R8, vol. 15 à 17, f° 3032.

29 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde 1Mi 3671, R8, vol. 15 à 17, f° 3033 -3034, lettre de M. Bunel à Jean Holker du 17 novembre 1781.

Jean Holker investit également dans bien d'autres affaires : notamment dans une expédition sur la côte de Guinée au début de 1783 pour laquelle son correspondant pense qu'elle pourra s'effectuer sous pavillon français, car il perçoit parfaitement la prochaine victoire des Américains, ou encore dans le commerce du tabac de Maryland. Dans ce dernier cas, l'échange épistolaire du 16 février 1783 entre la société Berard et Jean Holker est tout à fait intéressant, car il dénote de la part des correspondants une bonne perception des perspectives économique des Etats-Unis, une fois la guerre terminée³⁰.

*« Voilà donc la paix bien décidée et plus tôt que nous n'osions l'espérer. La concurrence de vos nouveaux républicains occasionnera beaucoup de changements dans la marche ordinaire du commerce, dont on ne peut prévoir encore tous les résultats, mais il est certain que le pavillon américain réunira bien des avantages pour former rapidement un commerce très étendu ».*³¹

D'autres correspondants, ayant financé des prêts au Congrès, se montrent exigeants au moment de la victoire :

*« J'attens en même tems de votre complaisance, Monsieur, quelques éclaircissements sur la tournure de la paix et la reconnaissance de l'indépendance feront prendre aux affaires que nous avons dans le pays où vous êtes. Vous pouvez par les lumières et les idées que vous êtes dans le cas de nous donner, non pas seulement de nous aider à motiver nos réclamation auprès des ministres du Roy et du Congrès à Paris, mais même nous procurer les moyens de tirer parti de cette affaire qui ne devrait pas tourner à notre préjudice, aujourd'hui que nous sommes à l'abri des risques de la guerre. Si l'Amérique eut succombé, nous n'aurions rien à prétendre, mais puisqu'elle a remply ses généreux projets, la justice veut, ce me semble, que nous soyons traités comme gens qui ont agy de bonne foi et comme des amis qui volontairement ont pris part aux affaires de leurs alliés et ont voulu participer à leur fortune.*³²

Puis, notre diplomate, assurément doué pour les affaires, est allé beaucoup plus loin au bout de quelques années. Une lettre adressée à son père, à l'issue de la guerre d'Indépendance, confirme qu'il a parfaitement compris tout le profit qu'il pourrait tirer de la nouvelle situation des États-Unis.

“L'époque de la paix va donner enfin à l'Amérique l'essor au commerce et à l'industrie des habitants des États-Unis. La liberté et l'indépendance lui assureront le droit de se pourvoir à leur gré des productions du reste du monde. De ces deux faits il résulte

30 Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, R9, vol. 18 et 19, f° 3714 à 3716, lettre datée de Nantes du 19 janvier 1783 adressée à Jean Holker.

31 Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, R9, vol. 18 et 19, f° 3780, lettre de J. Berard à Jean Holker expédiée de Lorient le 16 février 1783.

32 Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, R9, vol. 18 et 19, lettre du 20 janvier 1783.

qu'il s'ouvre une superbe carrière pour tout génie entreprenant et capable d'en tirer avantage. C'est dans cette vue que je me suis réuni avec mon respectable ami M. Robert Morris, le surintendant des finances, pour former solidairement avec lui une maison de commerce en cette ville de Philadelphie sur un pied solide et permanent. Nous en avons confié la gestion et la direction à un négociant de cette place et auquel j'avais cy-devant abandonné le maniement et la comptabilité des affaires de la marine du Roy... »³³.

Pour consolider l'affaire, il propose de constituer une société entre lui, son père, un de ses amis et Madame Holker (la seconde épouse de son père). Comme il ne manque pas d'imagination, il annonce également dans cette même lettre son intention de créer à New-York une autre entreprise sous la raison Parker, Duer et compagnie, « *deux négociants de la première réputation de ce continent et auxquels j'ai confié et fait faire la fourniture générale des subsistances de l'armée américaine pendant cette année... Ces messieurs s'en sont acquittés avec une si grande intelligence et tellement à la satisfaction générale, que je leur abandonnerai les profits pour former le capital de leur nouvelle maison de commerce... »³⁴*

Le contenu de cette lettre est à la fois très révélateur des talents d'homme d'affaires de Jean Holker, mais aussi de l'enchevêtrement des activités publiques et privées de l'intéressé... À vrai dire, à la date de cette correspondance, la guerre d'Amérique était terminée et les affaires privées de Jean Holker avaient pris le relais de ses fonctions officielles. Cette situation n'avait pas échappé à Henri François de Paule d'Ormesson, alors contrôleur général des finances, qui devait rappeler à l'ordre notre diplomate affairiste au mois d'avril 1783 en des termes non équivoques : « *Je suis informé, Monsieur, que depuis près de deux ans vous n'êtes plus dans le cas de remplir les fonctions de consul général de France à Philadelphie, ni celle d'agent des affaires de la marine qui avoient nécessité jusqu'alors votre séjour dans les États-Unis de l'Amérique. Je suis en conséquence surpris que dès ce moment vous ne soyés pas revenu en France où vous aviés un service à faire en qualité d'inspecteur des manufactures, et je crois devoir vous prévenir que si dans six mois vous n'êtes pas de retour, je regarderai votre retard comme un abandon de votre état et que je cesserai de vous faire jouir du traitement qui vous a été accordé. »³⁵*

Cette imbrication entre affaires publiques et privées peut paraître étonnante , mais Mary A.Y. Gallagher en donne une explication intéressante dans un récent document publié en 2002, car il n'existait pas à l'époque de structure publique officielle susceptible de financer et de coordonner un tel effort de guerre et c'était aux négociants et aux

33 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, R 11, vol. 22 et 23, f° 4230-4232, lettre de Jean Holker à son père en date du 4 septembre 1783.

34 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde 1Mi 3671, R 11, vol. 22 et 23, f° 4230-4232, lettre de Jean Holker à son père du 4 septembre 1783.

35 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde 1Mi 3671, volume 20 et 21, R10, f° 3905, lettre de H. F. d'Ormesson du 16 avril 1783 à Jean Holker.

financiers de s'organiser pour mener à bien une telle tâche.³⁶

Après la fin de la guerre, Jean Holker continue à mener de nombreuses affaires, notamment avec son ami Robert Morris, mais aussi avec Daniel Parker et William Duer pour parfaire l'équipement, le ravitaillement et le transport des troupes de l'armée américaine. Il mène également des opérations foncières et commerciales, s'intéresse à l'industrie sidérurgique américaine et achète en 1790 une propriété dénommée Springburry à Berryville en Virginie où il fait construire une maison de maître tout en gardant son domicile à Philadelphie.

Les affaires de Jean Holker en Amérique furent-elles aussi prospères qu'il paraît à première vue ? C'est difficile à dire. Une correspondance de 1784 d'un auteur rouennais non identifié jette un doute sur la situation réelle de Jean Holker. La façon dont s'exprime ce mystérieux rédacteur à l'égard de son destinataire ne permet pas de se rassurer : *“Vous avez joui ici (Rouen) d'un crédit très étendu, on a été généralement persuadé et on l'est encore un peu que vous avez fait en Amérique une fortune très brillante. C'est une conséquence du genre actif qu'on vous connaît et d'après cela je ne suis pas surpris qu'une foule des meilleures maisons européennes... vous aient fait des offres de services répétées en tous genres... Mais si vous êtes bien convaincu de la nécessité de vous rendre promptement au sein de votre famille, vous ne devez pas moins sentir qu'il est très nécessaire que vous renonciez à faire des affaires aussi étendues que celles que vous faites maintenant, car il faut trancher les mots, votre crédit est usé et très certainement vous vous exposeriez à de grands désagréments si vous continuez...”*³⁷ Ce genre de propos est difficile à interpréter : s'agit-il de sincères et bienveillants conseils de prudence ou d'avis émanant d'un jaloux en vue de perdre son interlocuteur ? Quoi qu'il en soit, Jean Holker a poursuivi ses activités aux États-Unis, malgré au moins deux séjours en France à l'extrême fin du XVIII^e siècle. Est-il venu au moment du décès de son père au printemps 1786, nous ne le savons pas. La seule certitude concerne deux visites effectuées en France en 1796 et en 1800. La première est attestée par un voyage de retour vers les États-Unis au mois de mai 1796, preuve qu'il était revenu en France auparavant et la deuxième par un acte notarié conclu à Paris le 24 octobre 1800³⁸. Il s'agissait pour Jean Holker, dans ce dernier cas d'espèce, de liquider la société qu'il avait constituée avec le sieur Daniel Parker quelques années auparavant pour fourniture de munitions aux États-

³⁶ MARY A.Y. GALLAGHER, *Private Interest and Public Good : Settling the Score for the Morris-Holker business Relationship, 1778-1790*, Pennsylvania History (69), 2002.

³⁷ Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, volume 26 et 27, R13, f° 5089-5090, lettre adressée de Rouen le 1er juin 1784 à Jean Holker.

³⁸ Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, volume 34-35, R17, f° 6803-6804, extrait des minutes du bureau de l'agence française de Baltimore du 8 octobre 1799, attestant que Jean Holker a bénéficié d'un passeport délivré par le ministre de l'intérieur le 15 mars 1796 et qu'en vertu de ce passeport il a embarqué au Havre le 10 mai 1796 à destination d'Alexandrie en Virginie où il est arrivé le 24 juillet suivant ; f° 6845-6847, acte authentique conclu le 24 octobre 1800 devant Me Lherbette, notaire à Paris.

Unis d'Amérique et armement de différents vaisseaux.

Si ses activités personnelles avaient succédé à ses missions diplomatiques avec la fin de la guerre d'Amérique, Jean Holker n'avait pas cessé pour autant pendant plusieurs années de traiter les séquelles de ses précédentes charges avec les Américains, d'une part et les Français, d'autre part.

Holker avait travaillé pendant toute la durée de la guerre avec les commissaires de l'armée américaine pour assurer la gestion financière de l'intervention française. Ceux-ci auraient dû lui transmettre leurs comptes au fur et à mesure des livraisons, mais tel ne fut pas toujours le cas et il s'en suivit un important reliquat à régulariser après la fin des hostilités. C'est pourquoi, Holker écrivit, au mois de février 1784, au président du Congrès pour s'expliquer et reprendre l'ensemble des comptes qu'il avait menés avec le surintendant des finances américain.³⁹

Côté français, les affaires furent plus longues. En effet, un arrêt du Conseil du roi du 27 mai 1786 avait déclaré Jean Holker débiteur envers Sa Majesté d'une somme de 206 115 livres. Cet arrêt fut présenté à Holker le 1er mai 1789 par le chancelier du consulat de France à Philadelphie. Le 4 mai, Holker déposa devant ce diplomate une déclaration dans laquelle il s'étonnait qu'on lui réclamât une pareille somme alors que *“par l'examen des comptes qu'il a produit on eut du appercevoir que le comparant faisait recette d'une somme de trois millions huit cent quarante quatre mille neuf cent trente sept livres ; d'où il résulte que pour établir la réclamation de deux cent six mille cent quinze livres contre lui, il eut été nécessaire d'identifier les traites pour vérifier si elles n'étaient pas comprises dans ledit compte ; que si par l'arrêt du 27 may 1786 on a voulu le forcer à se présenter en règlement de compte, il peut observer qu'il a un intérêt personnel à le faire, vu la somme considérable qu'il a à réclamer”*.⁴⁰ Il terminait son plaidoyer en affirmant qu'il se conformerait en tout point à la saisie faite entre ses mains le huit décembre 1786, dès que le sieur Leray de Chaumont lui aurait remis les comptes définitifs établis entre ce dernier et lui-même. La réponse était habile, car l'exigence de cette remise de compte figurait dans la saisie du 8 décembre et le sieur Leray de Chaumont n'avait jamais fourni ce décompte... Il semble donc que là encore, Jean Holker était en règle et n'avait pas trop de souci à se faire.

Il meurt le 13 avril 1822 dans sa propriété à Berryville en Virginie et dans l'extrait ds minutes du bureau de l'agence française de Baltimore du 8 octobre 1799, dont il a été

39 Papiers de Jean Holker, A.D. Gironde, 1Mi 3671, volumes 24 et 25, R12, f° 4719-4721, lettre du 3 février 1784 de Jean Holker au président du Congrès.

40 Papiers de Jean Holke, A.D. Gironde, volume 32-33, R16, f° 6379-6380, déclaration de Jean Holker du 4 mai 1789 devant Hubert Tavin, député de la nation française à Philadelphie, faisant fonction de chancelier du consulat de France.

question plus haut, il était qualifié de « cultivateur dans l'état de Virginie ». ⁴¹

Ainsi se terminait la très méconnue et originale mission de l'ancien inspecteur général des manufactures, qui à sa manière avait su lui aussi participer à la glorieuse épopée de la guerre d'Indépendance américaine.

Patrick Clarke de Dromantin

⁴¹ Papiers de Jean Holker A.D. Gironde, 1Mi, 3671, volume 34-35, R17, f° 6803-6804 et 6845-6847.